

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
« JOINVILLE ARTS ET SCENES »

- Côté Salon
 - Présentation de l'artiste et de son travail
 - Liste des œuvres proposées comprenant pour chacune :
 - Titre de l'œuvre
 - Photographie de l'œuvre
 - Technique.s utilisé.e.s
 - Dimensions
 - Valeur en euros
 - Toute autre information que vous souhaitez porter à la connaissance de la commission dans la limite des 10 pages du dossier.

- Côté Scène
 - Présentation de l'association/du collectif et de son travail
 - Présentation du spectacle / concert / film proposé comprenant impérativement les éléments suivants:
 - Titre
 - Durée
 - Caractéristiques techniques (scénographie, son, lumière)
 - Lien vidéo ou audio si existant
 - Toute autre information que vous souhaitez porter à la connaissance de la commission dans la limite des 10 pages du dossier.

Tous les dossiers doivent impérativement être accompagnés de :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Du formulaire de consentement d'utilisation de l'image

Toute candidature incomplète ne sera pas examinée.

Calendrier indicatif du festival côté Scène

(permettant le montage technique de chaque proposition accueillie)

Samedi 05/04 : 3 concerts à 15h, 17h et 20h

Dimanche 06/04 : projection de films (longs et courts-métrages)

Semaine du 07 au 13/04 : 3 spectacles (théâtre / danse / marionnettes...)

Du 14 au 16/04 : 2 spectacles jeune public